

## Organismes et programmes au Nouveau-Brunswick

La direction provinciale des services de traitement des dépendances et de la santé mentale planifie et finance les politiques et programmes de santé mentale au Nouveau-Brunswick. Les services thérapeutiques sont fournis par le Réseau de santé Vitalité et le Réseau de santé Horizon. En étroite collaboration avec les régies régionales de la santé, d'autres ministères, des organismes communautaires et des personnes ayant une expérience vécue, la direction favorise l'accès à diverses mesures de soutien et divers services de santé mentale et dépendances pour l'ensemble de la population néo-brunswickoise.

Treize **centres de santé mentale communautaires** (CSMC) offrent des services et des mesures de soutien en santé mentale dans des circonscriptions hospitalières définies par le biais de trois programmes de base : les services de soins actifs, les services pour enfants et adolescents, et les services de longue durée pour adultes. Les CSMC figurent dans le répertoire. Pour en savoir plus à leur sujet, consultez le document accessible à l'adresse [gnb.ca/0055/pdf/cmhcps.pdf](http://gnb.ca/0055/pdf/cmhcps.pdf).



Le **Réseau de santé Horizon** et le **Réseau de santé Vitalité** offrent également des services de traitement des dépendances pour aider les personnes ayant des problèmes d'usage de substances et de jeu. Les services disponibles comprennent la désintoxication, le counseling ambulatoire et le traitement par agonistes opioïdes. Les réseaux offrent en outre des services de traitement en établissement qui comprennent une thérapie de groupe et individuelle axée sur la prévention et les compétences d'autogestion. Les services de traitement en établissement sont offerts à Campbellton (Vitalité) et à Saint John (Horizon) et s'adressent aux personnes de plus de 19 ans qui ont des besoins concomitants en matière d'usage de substances/de jeu et de santé mentale qui seraient mieux traitées en établissement.

## Répertoires des services et lignes d'écoute téléphonique

Le **gouvernement du Nouveau-Brunswick** propose une liste des principales ressources communautaires en santé mentale, avec leur emplacement et leur numéro de téléphone.

Visitez le site [https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/sante/services\\_sante\\_mentale/Coordonnees-de-la-sante-mentale.html](https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/sante/services_sante_mentale/Coordonnees-de-la-sante-mentale.html)

Le **gouvernement provincial** fournit également les coordonnées des services régionaux de traitement des dépendances.

Visitez le site <https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/sante/dependance-consommation-substances/Centres-de-traitement-des-dependances-du-Nouveau-Brunswick.html>

**Chimo** est une ligne d'écoute téléphonique bilingue accessible en tout temps aux personnes qui résident au Nouveau-Brunswick.

Appelez le **1 800 667-5005** (sans frais)

# Centres de santé mentale communautaires (CSMC)

<b>Nom de l'agence, de l'organisme ou du fournisseur :</b> Ministère de la Santé, Réseau de santé Horizon et Réseau de santé Vitalité		<b>Province/territoire :</b> Nouveau-Brunswick
<b>Portée géographique ou objectif du programme :</b> Provinciale		<b>Langue des services :</b> Français et anglais
<b>Coordonnées :</b>	Plusieurs emplacements dans la province Visitez le site Web pour connaître les numéros de téléphone locaux	<b>Services offerts expressément aux :*</b> <input checked="" type="radio"/> Aucun spécifié
<b>Site Web :</b>	<a href="http://gnb.ca/0055/contacts-f.asp#cmhc">http://gnb.ca/0055/contacts-f.asp#cmhc</a>	
<b>Adresse principale :</b>	Place HSBC, Case postale 5100, Fredericton(Nouveau-Brunswick) E3B 5G8 (bureau principal)	
<b>Un seul ou plusieurs emplacements :</b>	Plusieurs	
<b>Accent particulier sur les populations ayant des démêlés avec la justice :</b> Non		<b>Recommandation requise :</b> Oui
<b>Coûts associés :</b> Non précisés		<b>Preuve à l'appui/évaluation accessible en ligne :</b> Oui
<b>Description et objectifs du programme :</b> Les CSMC sont un élément clé du système de prestation des services de santé mentale au Nouveau Brunswick. Ces centres sont répartis dans toute la province et offrent une variété de services de prévention, d'intervention et de postvention à la population néo-brunswickoise.		<b>Portée des services et mesures de soutien :</b> Certains des services offerts dans le cadre de ce modèle de centre de santé : <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Évaluation</li> <li>■ Traitement/intervention (thérapies individuelles et de groupe)</li> <li>■ Consultation</li> <li>■ Intervention en situation de crise</li> <li>■ Gestion de cas</li> <li>■ Soutien communautaire</li> <li>■ Réhabilitation</li> <li>■ Prévention du suicide</li> <li>■ Services aux aînés</li> </ul> <p>L'Équipe de traitement communautaire dynamique flexible (ETCDF) offre aussi des services à la clientèle ayant des besoins importants dans la collectivité.</p>



Ces renseignements sont tirés de l'information disponible en ligne sur le programme. Les organisations ne précisent pas toutes des populations particulières, mais peuvent néanmoins offrir des programmes ou des services adaptés à des groupes de population particuliers.

## Notes supplémentaires :

Les services de santé mentale communautaires sont offerts à toute la population néo-brunswickoise, que ce soit par l'entremise d'une recommandation d'un médecin ou d'un autre professionnel ou de visites de leur propre initiative à un CSMC. Toute personne qui se rend dans un CSMC ou qui y est visée par une recommandation a droit à une évaluation initiale dans un délai raisonnable afin de déterminer ses besoins en matière de services, soit par l'intermédiaire du CSMC, soit (pour les personnes qui ne répondent pas aux critères de sélection) par l'intermédiaire d'autres organismes.

En ce qui concerne les données probantes, un [rapport sur les CSMC](#) indique ce qui suit : «Le modèle néo-brunswickois a été reconnu comme l'un des exemples les plus réussis de réforme à grande échelle du système de santé mentale au Canada (rapport *Review of Best Practices in Mental Health Reform* du Clarke Institute of Psychiatry, 1997).»

## Proposez une nouvelle ressource à inclure dans le présent répertoire

Le présent répertoire recense les services et mesures de soutien de santé mentale et usage de substances trouvés au cours d'une période relativement courte (de septembre 2020 à février 2021). Le manque de programmes et de services visant expressément les Premières Nations, les Inuits et les Métis représente une lacune importante. Par conséquent, le présent répertoire ne constitue en aucun cas une liste exhaustive des services et mesures de soutien. La CSMC peut mettre à jour le présent répertoire pour combler les lacunes à mesure que d'autres ressources sont trouvées.

Si vous trouvez une ressource, un programme ou un service qui ne figure pas dans cette première édition du répertoire, veuillez nous le soumettre. Toutes les soumissions seront examinées en vue de leur inclusion dans la prochaine édition du répertoire.

[Cliquez ici pour proposer un programme à inclure dans le répertoire.](#)

Le répertoire recense des :

- services et mesures de soutien de santé mentale et usage de substances communautaires s'adressant expressément aux personnes en transition hors du système judiciaire.

Sont *exclus* du répertoire :

- Programmes de santé mentale et usage de substances intégrés dans les établissements correctionnels ou les résidences thérapeutiques qui sont gérés par le Service correctionnel du Canada (sont toutefois inclus certains programmes qui ne sont accessibles qu'aux personnes qui sont ou ont été récemment incarcérées)
- Tribunaux spécialisés en santé mentale et mieux-être
- Tribunaux de traitement des dépendances (aussi parfois appelés tribunaux de traitement de la toxicomanie)
- Services psychiatriques médico-légaux en milieu hospitalier (ceux qui sont principalement destinés aux personnes déclarées non criminellement responsables pour cause de troubles mentaux ou inaptes à subir leur procès)



# Annexe : Glossaire des termes

Les **Alcooliques anonymes** (AA) sont un réseau international d'entraide pour les personnes aux prises avec des problèmes de consommation d'alcool qui recherchent la sobriété.

Le **traitement communautaire dynamique** (TCD) est un modèle de soins conçu pour améliorer les soins communautaires destinés aux personnes vivant avec une maladie mentale grave ou des complexités associées, telles que la difficulté à suivre un traitement.

La **thérapie cognitivo-comportementale** (TCC) est une forme de psychothérapie ponctuelle très structurée, axée sur le traitement des pensées et des comportements difficiles.

Les **troubles concomitants** désignent des maladies ou des problèmes coexistants, en particulier des problèmes concomitants de santé mentale et d'usage de substances.

La **continuité des soins** fait référence à la qualité des services sociaux et de santé que les individus reçoivent au fil du temps.

L'**intervention en temps critique** (ITC) est un modèle d'intervention conçu pour aider les personnes à traverser des périodes de transition critiques, telles que la transition du milieu correctionnel, d'un refuge ou de l'hôpital à la collectivité.

La **thérapie comportementale dialectique** (TCD) est une forme de psychothérapie axée sur l'adoption de modes plus sains de gestion du stress, de l'humeur et des relations.

La **planification de la sortie ou de la libération** désigne le processus de préparation des individus à leur remise en liberté et à leur réinsertion dans la collectivité.

La **déjudiciarisation** fait référence aux processus et aux possibilités de réorienter les personnes hors du système judiciaire.

Le **système correctionnel fédéral** du Canada surveille les personnes qui ont été reconnues coupables d'infractions criminelles et condamnées à une peine de deux ans ou plus. Le Service correctionnel du Canada gère les établissements correctionnels fédéraux et surveille les personnes en liberté conditionnelle dans la collectivité.

Le **traitement communautaire dynamique médico-légal** (TCDML) est un type de programme de santé mentale spécialisé destiné aux personnes vivant avec une ou plusieurs maladies mentales graves, qui sont engagées dans le système de soins médico-légaux.

Le **système de soins médico-légaux** offre des services aux personnes ayant eu des démêlés avec le système judiciaire alors qu'elles vivaient avec une ou plusieurs maladies mentales graves. Généralement, au Canada, ce système offre des soins de santé mentale aux personnes qui ont été déclarées non criminellement responsables pour cause de troubles mentaux et aux personnes jugées inaptes à subir un procès.

Une **maison de transition** est un type d'établissement visant à aider les personnes ayant eu des démêlés avec le système judiciaire durant leur réinsertion dans la collectivité.

La **réduction des préjudices** fait référence à un ensemble de politiques, de services et de pratiques visant à réduire les effets négatifs sanitaires et sociaux associés à l'usage de substances, à la politique et aux lois en matière de drogues.

L'**équité en matière de santé** est le principe selon lequel tous devraient avoir un accès égal aux occasions de réaliser leur plein potentiel de santé, indépendamment de leurs différences de statut social, économique et démographique.

Le **tribunal de santé mentale** est un type de tribunal de droit pénal pour les personnes ayant vécu une expérience de la maladie mentale ou de problèmes de santé mentale.

La **naloxone** est un médicament utilisé pour contrer les effets d'une surdose d'opioïdes.

Les **Narcotiques anonymes** (NA) sont un réseau international de soutien aux personnes qui cherchent à se rétablir de la consommation de drogues autres que l'alcool.

Les **systèmes correctionnels provinciaux/territoriaux** du Canada sont chargés de gérer les personnes en détention provisoire, reconnues coupables et condamnées à une peine de moins de deux ans ou détenues par les services d'immigration.

Les cliniques **Rapid-access addiction medicine** (RAAM) offrent un accès rapide aux soins pour les personnes aux prises avec des problèmes d'usage de substances.

La **récidive** désigne la tendance des personnes qui ont déjà eu des démêlés avec le système judiciaire à en avoir de nouveaux.

La **réinsertion** fait référence à la transition des milieux de justice pénale (tels que les établissements correctionnels) à la collectivité.

L'**hébergement transitoire et les logements avec services de soutien** désignent les types d'hébergement temporaires conçus pour aider les personnes à passer d'une situation d'itinérance ou de logement précaire à une situation de logement permanent. Les logements avec services de soutien combinent des logements communautaires abordables à du soutien dédié assuré par le personnel des programmes de santé mentale et/ou d'usage de substances.

Les **pratiques et les politiques tenant compte des traumatismes** reconnaissent la complexité des expériences traumatisantes personnelles, familiales et communautaires. Elles intègrent ce qui est nécessaire pour prévenir un nouveau traumatisme, y compris la reconnaissance des forces culturelles et systémiques qui y contribuent et des dynamiques de pouvoir telles que la colonisation, l'exclusion sociale des personnes issues de la diversité et le racisme systémique. Ces politiques facilitent les parcours de rétablissement de la santé mentale en offrant aux usagers des soins compatissants, la liberté de choix, la flexibilité et des possibilités de maîtrise de soi et de renforcement de la résilience.